

le mardi 30 mars 2004

13 h

Prière.

Il est unanimement convenu de suspendre la séance jusqu'à 14 h 30.

En conséquence, le président suspend la séance à 13 h 4.

14 h 30

Le président reprend le fauteuil.

L'hon. M. Volpé, ministre des Finances, remet un message de S.H. le lieutenant-gouverneur au président, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

le 30 mars 2004

S.H. le lieutenant-gouverneur transmet le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'année se terminant le 31 mars 2005, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, il recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

Le lieutenant-gouverneur,
(signature)
Herménégilde Chiasson

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Volpé dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick*.

Sur la motion de l'hon. M. Volpé, appuyé par l'hon. M. Lord, il est résolu que la tranche du discours de S.H. le lieutenant-gouverneur qui a trait aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 65, l'hon. M. Volpé, appuyé par l'hon. M. Lord, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M. Volpé prononce le discours du budget.

Le débat sur le discours du budget est ajourné sur la motion de M. S. Graham.

Le président, sur la demande de l'hon. M. Green, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. M. Lord, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 15 h 56.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

RAPPORTS ANNUELS

ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, 2002-2003	(21 novembre 2003);
coroner en chef, 2002-2003	(19 décembre 2003);
ministère de la Sécurité publique, Services d'inspection, 2002-2003	(22 décembre 2003);
bureau de l'ombudsman, 2002-2003	(23 décembre 2003);
Gestion provinciale Ltée, exercice terminé le 31 mars 2003	(29 décembre 2003);
Société de développement régional, 2002-2003	(5 janvier 2004);
Société de développement régional, dépenses de programmes, année terminée le 31 mars 2003	(5 janvier 2004);
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2003, volume 1	(5 janvier 2004);
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2003, volume 2 (information supplémentaire)	(5 janvier 2004);
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2003, volume 5 (traitement des organisations)	(5 janvier 2004);
ministère de la Santé et du Mieux-être, 2002-2003	(7 janvier 2004);
ministère de l'Éducation, 2002-2003	(7 janvier 2004);
ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture, 2002-2003	(8 janvier 2004);
ministère des Services familiaux et communautaires, 2002-2003	(8 janvier 2004);

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, 2002-2003	(14 janvier 2004) ;
Commission de police du Nouveau-Brunswick, 2002-2003	(15 janvier 2004) ;
ministère de la Justice, caisses populaires, 2002	(27 janvier 2004) ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2002-2003	(4 février 2004) ;
surveillance de la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick, 2002	(4 février 2004) ;
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2003, volume 3 (états financiers des sociétés de la Couronne, conseils, commissions)	(9 février 2004) ;
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2003, volume 4 (fonds en fiducie)	(9 février 2004) ;
ministère de la Justice, coopératives, 2002	(10 février 2004) ;
vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume 2, 2003	(18 février 2004) ;
ministère de la Justice, assurances, 2002-2003	(18 février 2004) ;
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, 2001-2003	(18 février 2004) ;
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, 2002-2003	(19 février 2004) ;
ministère de la Santé et du Mieux-être, statistiques de l'état civil, 2002	(11 mars 2004) ;
ministère de la Justice et procureur général, 2002-2003	(15 mars 2004) ;

AUTRES RAPPORTS

<i>Strategies for Faculty Renewal in the Maritimes : October 2003</i>	(23 février 2004) ;
<i>Bulletin 2004 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick</i>	(11 mars 2004).